



→ | **Stalking**  
Protection à Oberhausen

**Informations**

**Adresses**

**Numéros de téléphone**

## **Le stalking n'est pas privé !**

*N'oubliez pas que vous n'êtes pas la seule à être victime de stalking. Il existe des personnes et des institutions qui sont là pour vous aider. Ne laissez pas la honte vous empêcher de parler et ne supportez pas les persécutions et le harcèlement répétés !*

*Dans cette brochure, vous découvrirez comment trouver protection auprès de la police, où obtenir un soutien et des conseils et quels sont vos droits.*

*Les coordonnées des institutions respectives ont été regroupées pour vous dans la liste d'adresses des pages 14 et 15.*

### **Cette brochure est ...**

disponible auprès de :

**Gleichstellungsstelle  
im Bereich Chancengleichheit**  
Schwartzstraße 73 | 46045 Oberhausen  
☎ (0208) 82 52 050  
✉ [gleichstellungsstelle@oberhausen.de](mailto:gleichstellungsstelle@oberhausen.de)

Publié par :

**Arbeitskreis**  **Gewalt**  
Oberhausen

Promulgué par :

Ministerium für Heimat, Kommunales,  
Bau und Gleichstellung  
des Landes Nordrhein-Westfalen



## → Qu'est-ce que le stalking ?

Le programme de prévention criminelle de la police des Länder et de l'État fédéral allemand définit le « stalking » comme la poursuite et le harcèlement intentionnels et répétés d'une personne susceptibles de menacer sa sécurité et d'affecter sérieusement son mode de vie.

Le terme « stalking » vient de l'anglais et est un terme de chasseur qui signifie chasser, pourchasser, s'approcher sans bruit ou s'approcher tout doucement.

Un harceleur peut être une connaissance (par ex. un partenaire, un ami, un collègue, un voisin) ou une personne totalement inconnue, femme ou homme.

Souvent, le harceleur est un ou une ancienne partenaire qui n'accepte pas la séparation. Il ou elle veut désormais de l'attention et a pour objectif de rétablir la relation. En cas de rejet, son comportement peut se transformer en haine et en harcèlement. Il/elle terrorise sa victime, par ex. en la guettant, en la suivant, en la surveillant, en l'appelant ou en lui envoyant constamment des SMS, des e-mails, des lettres, des cadeaux ou en essayant de la contacter via les réseaux sociaux.

**Le harceleur est constamment présent dans la vie de la victime !**

## → Les formes de stalking

### Stalking

- Persécution, harcèlement et menace à l'encontre d'une personne
- Guet-apens devant le domicile, le lieu de travail, au supermarché, etc.
- Appels répétés à toute heure du jour et de la nuit, en privé et pendant les heures de travail
- Messages laissés sur le répondeur téléphonique
- Envoi en masse de lettres, de mails et de messages via les réseaux sociaux ou de cadeaux non sollicités
- Commandes de marchandises et d'annonces au nom des personnes concernées
- Dommages matériels jusqu'à l'effraction (appartement, voiture, etc.)
- Collecte d'informations sur la victime auprès de la famille et des amis, au travail
- Insulte et diffamation de la victime auprès de la famille et des amis, au travail

Ces actes peuvent également être réalisés par des tiers.

### Cyberstalking

- Envoi de mails menaçants, diffamatoires
- Publication d'annonces sur des sites Internet pertinents avec le numéro de téléphone de la victime
- Publication de pages d'accueil, de blogs ou de pages de réseaux sociaux, etc. dont le contenu est diffamatoire pour la victime
- Se faire passer pour une autre personne sur Internet dans le but de gagner la confiance de la victime et d'obtenir ses données personnelles
- Prendre le nom (l'identité) de la victime sur Internet et envoyer des e-mails diffamatoires (présence sur les réseaux sociaux sur Internet, par ex. sur Facebook)
- Contrôle, observation et persécution via smartphone

**Dans le cas du stalking, il y a toujours le risque que les actes donnent lieu à des attaques physiques et sexuelles.**

## → Les effets du stalking

### Conséquences

Les effets physiques et psychologiques sur les victimes sont souvent considérables et entraînent souvent des traumatismes graves.

### Effets possibles

- Vous avez de plus en plus peur pour votre sécurité et/ou pour la sécurité de vos enfants ou de vos proches
- Vous vous sentez sous pression et contrainte
- Vous vous sentez limitée dans votre liberté de mouvement
- Vous avez l'impression d'être suivie, pourchassée et observée en permanence
- Vous avez l'impression d'être seule et que vos peurs ne sont pas prises au sérieux par les autres
- Vous vous repliez de plus en plus sur vous-même et êtes isolée de votre famille et de vos amis
- Vous souffrez de troubles du sommeil et d'autres troubles physiques tels que transpiration, nausées ou palpitations
- Vous avez de plus en plus de mal à gérer votre quotidien
- Vous avez peur pour votre emploi
- Vous perdez de plus en plus votre joie de vivre
- Vous souffrez de troubles post-traumatiques

En outre, les victimes subissent souvent un **préjudice économique**. Les mesures de sécurité techniques, les nouveaux numéros de téléphone, les systèmes d'alarme, les serrures de sécurité et un changement d'appartement coûtent beaucoup d'argent. La situation est particulièrement tragique lorsque le stalking entraîne un changement ou une perte d'emploi.

Dans ce cas, il est possible de demander de l'aide auprès de Weisser Ring (voir page 12).

## → Que pouvez-vous faire ?

### L'objectif le plus important est que le stalker perde l'intérêt qu'il vous porte.

Faites comprendre au stalker, de manière claire et vérifiable, que vous ne souhaitez **en aucun cas** être contactée. Notez la date, l'heure et les témoins. Consignez tous les actes de transgression/stalking (si possible avec des preuves) dans un **journal de stalking**. Ne prenez **aucun** autre contact et n'acceptez **aucun** « conversation finale pour clarifier les choses » ! Ne prêtez **aucune** attention au stalker ! Ne répondez **jamais** aux lettres, messages, e-mails ou appels !

Toute réaction de votre part – comme les explications, les excuses, les dernières tentatives de communication ou même l'annonce de démarches juridiques – sera considérée par le stalker comme une preuve de l'intérêt que vous lui portez toujours. Il en déduit alors qu'il lui suffit de continuer assez longtemps et intensément pour que vous lui prêtiez à nouveau de l'attention.

### Autres mesures utiles

L'espace public peut vous protéger. Informez tous ceux qui vous entourent (par ex. votre famille, votre voisinage, vos collègues de travail, vos amis) que vous avez été victime d'un harceleur.

Contactez un centre de consultation. Vous y recevrez des conseils sur la manière dont vous pouvez vous protéger par vous-même ou chercher une aide supplémentaire.

Documentez tout ! Consignez tout ce que le stalker vous envoie et vous communique ou ce qu'il fait. Cela pourrait servir de preuves dans le cadre d'un éventuel procès par la suite. Essayez d'impliquer des témoins. Ceux-ci peuvent être importants pour la suite. Demandez également à votre entourage de noter toute action du stalker.

En cas de menace grave (par ex. si le stalker vous suit ou pénètre dans votre domicile), alertez la police en appelant le **numéro d'urgence 110**. Utilisez des moyens techniques pour vous protéger et recueillir des preuves, par ex. :

- Demandez à opérateur téléphonique d'installer un détecteur d'appels téléphoniques
- Utilisez une nouvelle adresse e-mail
- Demandez un numéro secret ou une deuxième ligne

- Utilisez les paramètres de sécurité de votre smartphone, vérifiez votre comportement sur les réseaux sociaux, bloquez la personne sur votre smartphone.
- Dans le cadre d'une consultation d'avocat, il est possible de vérifier si l'avocat(e) doit écrire au stalker pour lui faire comprendre que son ou sa cliente ne souhaite plus avoir de contact et interdit les actes de stalking.

## → Vos possibilités en matière de recours juridiques

### 1. Dépôt de plainte

Vous pouvez déposer une plainte pénale auprès de la police. L'expérience montre que l'intervention de la police contre le stalker peut avoir un effet et que le harcèlement cesse souvent après qu'une plainte a été portée.

Depuis le 31 mars 2007, le harcèlement (stalking) est une infraction punissable par la loi (article 238 du code pénal allemand) dans la mesure où le harcèlement porte gravement atteinte au mode de vie de la victime. Dans le cadre d'une réforme de la loi en 2017, le harcèlement couvre désormais les actes susceptibles d'amener les victimes à modifier leur mode de vie. En revanche, il n'est plus nécessaire que la victime doive modifier davantage son mode de vie pour que le comportement de l'auteur du harcèlement puisse être sanctionné.

### 2. Ordonnance de protection

En outre, vous pouvez demander au tribunal municipal une injonction provisoire en vertu de la loi sur la protection contre la violence.

### Quelles mesures sont possibles d'après la loi sur la protection contre les violences (Gewaltschutzgesetz) ?

- Interdiction de s'approcher de vous à moins d'une certaine distance
- Interdiction de fréquenter certains lieux où vous vous tenez (régulièrement) (p. ex. appartement, lieu de travail, crèche, école ou lieux de loisirs)
- Interdiction de vous contacter (par ex. en personne, par e-mail, par fax ou via les réseaux sociaux)

Dans tous les cas, le tribunal peut ordonner une amende ou un emprisonnement. Si le harceleur viole les mesures prises, une amende ou un emprisonnement peut être imposé sur demande. C'est le tribunal d'instance/ le tribunal des familles qui est compétent pour ordonner des mesures selon la loi sur la protection contre les violences.

Le tribunal n'intervient que s'il est saisi. Vous pouvez déposer vous-même ou vous faire représenter par une avocate/un avocat. Si vous déposez vous-même la demande, vous pouvez le faire personnellement auprès du bureau de dépôt des demandes juridiques du tribunal d'instance (Rechtsantragsstelle des Amtsgerichts) ou bien le faire par écrit. Pour déposer une demande, vous avez besoin de votre document d'identité et de la documentation remise par la police ou du numéro de procès-verbal de la police.

Décrivez les événements avec le plus de précision possible et dans les détails, afin que l'huissier de justice ou l'avocat/ avocate puisse demander toutes les mesures nécessaires. Le tribunal peut ordonner différentes mesures les unes après les autres en fonction du comportement auquel vous êtes exposée.

#### ➔ **Rechtsantragstelle | Amtsgericht Oberhausen**

(Bureau de dépôt des plaintes | Tribunal d'instance d'Oberhausen)

Erdgeschoss | Salle 6

Friedensplatz 1

46045 Oberhausen

☎ (0208) 85 86 313

📠 (0208) 85 86 218

#### **Heures d'ouverture**

Lundi – Vendredi 8h00 – 12h00

et les jeudis 14h00 – 15h00

Dans tous les cas, les procédures judiciaires entraînent des frais de justice, mais des honoraires d'avocat seront également engagés si vous chargez un avocat de défendre vos intérêts. Vérifiez donc à l'avance si vous avez droit à une aide juridique ou si votre assurance de protection juridique couvre les frais. L'aide juridique ne couvre souvent pas les frais d'avocat, c'est-à-dire que, même si vous avez droit à une aide juridique, vous devrez ensuite payer vous-même les frais d'avocat. Si le stalker n'a pas d'argent et que vous n'avez pas droit à une assistance juridique, vous devrez également payer les frais de justice.

## ➔ Protection policière des victimes

Une fois la plainte déposée, il est possible de faire appel au service de protection policière des victimes.

### **Quels sont les conseils de la protection policière des victimes en cas de stalking ?**

Les personnes qui s'adressent au service de protection policière des victimes ont parfois souffert pendant longtemps et souhaitent simplement que le stalking « cesse ». Dans un premier temps, la personne concernée apprend à quel point il est important de sortir du rôle de victime et de « prendre les choses en main ».

Lors de l'entretien, on tente de clarifier l'histoire de stalking de la personne concernée et, si nécessaire, d'élaborer des aspects pertinents d'un point de vue pénal afin de porter plainte. On discute avec la personne concernée des étapes qui peuvent amener le stalker à cesser le harcèlement. Il convient de noter ici que le stalker est généralement connu des personnes concernées. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que le stalker est une personne inconnue.

Dans de nombreux cas, les victimes sont invitées à prendre contact avec Weisser Ring afin d'obtenir une aide pratique supplémentaire et, si nécessaire, peuvent prendre un rendez-vous rapidement au centre externe de traumatologie d'Essen ou au centre de conseil aux femmes.

## → Centre de conseil aux femmes

### Comment le centre de conseil aux femmes peut-il aider en cas de stalking ?

Les employées du centre de conseil aux femmes sont spécialisées dans le travail avec les femmes qui ont subi des violences physiques et/ou psychologiques. Dans ce centre, vous trouverez des informations sur les comportements et les protections possibles, ainsi que sur les mesures que vous pouvez prendre si vous êtes victime de stalking.

### Entretiens téléphoniques et entretiens personnels

Les conseillères prennent le temps de comprendre vos préoccupations et vos besoins par téléphone ou dans le cadre de consultations individuelles. Vous avez la possibilité, dans le cadre d'une thérapie, de discuter en toute confidentialité des violences que vous avez subies et d'apprendre des méthodes pour vous stabiliser. Ce conseil est indépendant, gratuit et de votre plein gré.

### Heures de consultation par téléphone

Lundi 9h00 – 12h00  
Mercredi 14h00 – 17h00  
Jeudi 9h00 – 12h00  
Vendredi 13h00 – 15h00

À ces heures-là, nous donnons des consultations par téléphone, prenons des rendez-vous pour des séances de consultation et répondons aux questions. En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur.

### → Frauenberatungsstelle Oberhausen

(Centre de conseil aux femmes)

Helmholtzstraße 48 | 46045 Oberhausen

☎ (0208) 20 97 07 | 📠 (0208) 20 37 28

✉ info@fbst-ob.de | 🌐 www.frauenhelfenfrauen-oberhausen.de

## → Maison des femmes

### Comment la maison des femmes peut-elle aider en cas de stalking ?

Si vous ne vous sentez pas en sécurité chez vous, vous devriez envisager de quitter l'appartement. Dans une telle situation de crise, la maison des femmes vous offre un hébergement sûr et une assistance.

### Qu'est-ce que la maison des femmes ?

La maison des femmes est un espace d'habitation protégé destiné aux femmes de n'importe quelle origine, de n'importe quel âge, de n'importe quelle nationalité. Vous pouvez également amener vos enfants à la maison des femmes. Chaque femme s'occupe d'elle et de ses enfants comme à l'accoutumée. Les collaboratrices vous conseillent et vous assistent pour toutes les décisions à prendre.

### Comment vous rendez-vous à la maison des femmes ?

L'adresse de la maison des femmes est tenue secrète pour votre protection. Les hommes n'y ont pas accès. Il y a quelqu'un au téléphone 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, on vous y indiquera un point de rencontre où on viendra vous chercher. Si toutes les places sont prises, on vous donnera les numéros de téléphone des maisons de femmes voisines. La police peut vous aider à contacter la maison des femmes et à trouver une place. Elle veillera également à ce que vous puissiez aller faire votre valise sans être dérangée de tout ce dont vous avez besoin, vous et vos enfants et à ce que vous puissiez vous rendre sans danger à la maison des femmes ou à tout autre endroit de votre choix.

### Que devriez-vous emporter avec vous à la maison des femmes ?

Papiers d'identité | Passeports | Cartes de sécurité sociale de vous-même et de vos enfants | Acte de naissance et de mariage | Relevés d'identité bancaire | Cartes EC | Argent | Contrat de location | Contrat de travail | Attestations de l'office du travail (Arbeitsamt) ou de l'assistance sociale (Sozialamt) | Assurance retraite | Décisions d'attribution des droits de garde | Médicaments nécessaires | Attestations médicales | Articles hygiéniques | Vêtements | Affaires d'école et jouets des enfants | Lettres ou enregistrements personnels

### → Frauenhaus Oberhausen

(Maison des femmes)

☎ (0208) 80 45 12 | 📠 (0208) 2 57 57

✉ info@fhf-ob.de | 🌐 www.frauenhelfenfrauen-oberhausen.de

🌐 www.frauen-info-netz.de

## → Weisser Ring

### Qu'est-ce que Weisser Ring ?

Weisser Ring aide les victimes d'un acte criminel et leurs proches de nombreuses façons : dans tous les domaines de criminalité - du vol de sac à main à la violence domestique ou au stalking, en passant par les cambriolages domestiques ou les blessures corporelles.

### Comment Weisser Ring peut-il aider en cas de stalking ?

Il existe de nombreuses possibilités d'aide et celles-ci sont individuellement adaptées aux besoins de chaque victime. La victime de stalking a parfois besoin de soutien pour faire face aux problèmes de la vie quotidienne ou souhaite tout simplement parler des incidents et des angoisses qui y sont associées. Dans d'autres cas, elle aura besoin d'une aide spéciale, tel qu'un accompagnement auprès des autorités ou des tribunaux. Weisser Ring peut notamment soutenir la victime de stalking en lui apportant les aides suivantes :

- Soutien et encadrement personnels par des agents d'aide aux victimes après ou pendant le stalking
- Accompagnement de la victime de stalking à la police (par ex. lors du dépôt d'une plainte), au parquet (par ex. lors des interrogatoires) et au tribunal (par ex. lors des audiences au tribunal pénal)
- Aide à la recherche d'un avocat qualifié et spécialisé dans le droit des victimes ou le stalking
- Le cas échéant, prise en charge des frais d'une première consultation avec un avocat au moyen d'un chèque de consultation juridique
- Le cas échéant, prise en charge des frais d'avocat supplémentaires dans la mesure où aucun tiers, tel que le trésor public (à travers l'aide juridique, l'aide juridictionnelle, la commission d'office) ou l'assurance de protection juridique, ne prend en charge les frais d'avocat
- Aide à la recherche de mesures psychologiques appropriées en cas de traumatisme de la victime du stalking ou d'autres problèmes psychologiques résultant du stalking (notamment le centre externe de traumatologie, les psychothérapeutes et les psychologues établis, etc.)
- Le cas échéant, prise en charge des coûts d'une première consultation psychotraumatologique dans le cadre d'un chèque d'aide
- Soutien financier pour les situations d'urgence
- Médiation de l'aide d'autres organisations

### Comment contacter Weisser Ring en tant que victime de stalking ?

Étant donné que Weisser Ring dispose de bureaux extérieurs sur tout le territoire allemand, le bureau extérieur d'Oberhausen peut être contacté directement.

#### → Weisser Ring | Antenne d'Oberhausen

☎ (0208) 60 44 95

📠 (0208) 62 87 251

Il est également possible d'entrer en contact avec Weisser Ring via la ligne d'assistance aux victimes. Les assistants sur place vous donneront un premier aperçu, vous conseilleront et, si nécessaire, vous orienteront vers le bureau extérieur compétent ou vers une autre organisation.

#### → Opfertelefon 116 006

(Téléphone pour les victimes)

Numéro de téléphone gratuit dans toute l'Allemagne, tous les jours de 7h00 à 12h00

### L'application NO STALK – Chaque entrée est une preuve

Ce n'est qu'en fournissant des preuves solides auprès de la police et des autorités judiciaires que vous pourrez agir avec succès contre la personne qui vous persécute. L'application NO STALK a été spécialement développée par Weisser Ring afin de vous y aider. Il s'agit d'un outil efficace permettant de recueillir et d'enregistrer des preuves directement et rapidement sur votre smartphone, par ex. sous forme de photos, de vidéos, de messages texte ou de captures d'écran de l'historique de WhatsApp.

### Sûre et certifiée

Les incidents de stalking documentés sont cryptés dans le smartphone et immédiatement transférés vers un centre de données sécurisé en Allemagne. Les données de l'incident ne restent pas sur le smartphone. Cela permet de garder les documents même si vous perdez votre téléphone portable. Vous seule pouvez décrypter les preuves collectées via le site web [www.nostalk.de](http://www.nostalk.de) avec votre code personnel et les fournir aux autorités judiciaires. TÜV-Süd a testé et certifié avec succès le fonctionnement, la protection des données et la sécurité de l'application.

**A****Amtsgericht Oberhausen**

Rechtsantragstelle | Zimmer 6  
Friedensplatz 1  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 85 86 313  
☎ (0208) 85 86 218

Heures d'ouverture  
Lu – Ve 8h00 – 12h00  
et les jeudis  
14h00 – 15h00

**F****Frauenberatungsstelle**

Helmholtzstraße 48  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 20 97 07  
☎ (0208) 20 37 28  
✉ info@fbst-ob.de  
🌐 www.frauenhelfenfrauen-  
oberhausen.de

**Frauenhaus**

☎ (0208) 80 45 12  
☎ (0208) 25 757  
✉ info@fhf-ob.de  
🌐 www.frauenhelfenfrauen-  
oberhausen.de  
🌐 www.frauen-info-netz.de

**G****Gleichstellungsstelle  
im Bereich Chancengleichheit**

Schwartzstraße 73  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 82 52 050  
☎ (0208) 82 55 030  
✉ gleichstellungsstelle@  
oberhausen.de

**K****Kommissariat  
Kriminalprävention/Opferschutz**

Marktstraße 47-49  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 82 64 511  
☎ (0208) 82 64 529  
✉ Kriminalpraevention.Oberhausen@  
polizei.nrw.de

**Kommunales Integrationszentrum (KI)**

Mülheimer Straße 200  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 30 57 60 18  
☎ (0208) 30 57 60 25

**M****MannoG – Mann ohne Gewalt**

Dickkamp Straße 12  
45879 Gelsenkirchen  
☎ (0209) 94 76 27 20  
☎ (0209) 94 76 27 11  
✉ MannoG@die-bruecke-dortmund.de  
🌐 www.die-bruecke-dortmund.de

**P****Polizei Oberhausen**

Friedensplatz 2 - 5  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 82 60  
🌐 www.polizei-nrw.de

**pro familia**

Bismarckstraße 3  
46047 Oberhausen  
☎ (0208) 86 77 71  
☎ (0208) 97 02 999  
✉ oberhausen@profamilia.de  
🌐 www.profamilia.de

**Psychologische Beratungsstelle  
für Kinder, Jugendliche, junge  
Erwachsene und Eltern der Stadt  
Oberhausen**

Schwarzwaldstraße 25  
46119 Oberhausen  
☎ (0208) 61 05 90  
☎ (0208) 61 05 928  
✉ psych.beratung@oberhausen.de

**R****Regionalteams  
Erzieherische Jugendhilfe****Oberhausen-Mitte/Styrum**

Danziger Straße 11 - 13  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 82 52 243  
☎ (0208) 82 55 371

**Oberhausen-Ost**

Alte Heid 13  
46047 Oberhausen  
☎ (0208) 82 53 970  
☎ (0208) 82 53 980

**Oberhausen-Alstaden/Lirich**

Concordiahaus | Bâtiment annexe  
Concordiastraße 30  
46045 Oberhausen  
☎ (0208) 82 52 386  
☎ (0208) 82 59 391

**Oberhausen-Sterkrade**

Steinbrinkstraße 188  
46145 Oberhausen  
☎ (0208) 82 56 136  
☎ (0208) 82 56 135

**Oberhausen-Osterfeld**

Bottroper Straße 183  
46117 Oberhausen  
☎ (0208) 82 58 110  
☎ (0208) 82 58 139

**T****Traumaambulanzen  
LVR-Klinikum Essen**

Kliniken und Institut der Universität  
Duisburg-Essen

**Holsterhauser Platz 6**

45147 Essen  
☎ (0201) 72 27 521  
*pour adultes*

**Wickenburgstraße 21**

45143 Essen  
☎ (0201) 87 07 450  
*pour enfants et adolescents*  
🌐 www.rk-essen.lvr.de

**W****WEISSER RING**

Antenne d'Oberhausen  
Postfach 140108  
46131 Oberhausen  
☎ (0208) 60 44 95  
☎ (0208) 62 87 251  
✉ WR-Oberhausen@gmx.de

Cette brochure est disponible auprès de  
**Gleichstellungsstelle der Stadt Oberhausen**  
Schwartzstraße 73 | 46045 Oberhausen  
☎ (0208) 82 52 050

**NO STALK App**



[www.nostalk.de](http://www.nostalk.de)

 **HILFE TELEFON**  
+ GEWALT GEGEN FRAUEN

**08000 116 016**

[www.hilfetelefon.de](http://www.hilfetelefon.de)